

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-43

L'an deux mille vingt six à 10h00
Le 3 juillet, à CHARLEVILLE MEZIERES

Date de convocation	26 juin 2026
Nombre de délégués :	
 Titulaires	53 Titulaires
 Suppléants	53 Suppléants
 Présents	32 Présents
 Votes par procuration	2 votes par procuration

Étaient présents :

M Francis ANNOULD	M Michel LALLEMAND
M Eric BACHELEZ	M Pascal LEPAGE
M Jean-Marie BARREDA	M Laurent MANTEAU
M Farid BESSADI	M Christophe MAROT
M Damien BLONDIN	M Damien MAYAUX
Mme Véronique CASTRONOVO (PV de M SERVAGI)	M Mickaël MERCIER
Mme Lydia CHARBONNIER	M Frédéric MENSER
M Samuel CHOINET	M. Michel NORMAND (PV de Mme JOSEPH)
M Pierre CORDIER	M Alain PANCHER
M Jean – Pierre CORVISIER	M Sébastien PAULET
M. Eric DAVIN	M Jean-Marie PIERRE
M Bruno FAUCHERON	M Boris RAVIGNON
Mme Pascale GAILLOT	Mme Fabienne SCHOLLHAMMER
M Mario GEIS	M Claude VALDENNAIRE
M Eric GILLARDIN	Mme Valérie WOITIER
M Dominique HAMAIDE	
Mme Dominique HUMBERT	

Objet de la délibération :

RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DE L'EPAMA

Résultat du vote
Pour : 34
Contre : 0
Abstention : 0

COMITE SYNDICAL

DELIBERATION N°26-43

Objet de la délibération :

RAPPORT D'ACTIVITE 2025 DE L'EPAMA

Le rapport d'activité matérialise l'ensemble des actions portées par l'EPTB sur son bassin versant au titre de l'année écoulée. Ce rapport d'activité est également l'occasion de communiquer sur l'état d'avancement des dossiers.

Le rapport d'activité 2025 a été distribué en séance aux délégués de l'EPAMA.

Vu le Code général des collectivités territoriales en ses articles L. 1524-1, L. 1524-5 et L.1531-1,

Ayant entendu l'exposé du Président et après en avoir délibéré,

Le Comité Syndical :

- **PREND ACTE de la communication du rapport d'activité de l'EPAMA EPTB Meuse 2025.**



Le Président de l'EPAMA

Monsieur Boris RAVIGNON